

SPORTING CLUB de CONDREN

SAISON 2018-2019

La cotisation pour la nouvelle saison est inchangée pour le moment, soit 65 euros à l'année pour un cours par semaine, 100 euros pour 2 cours.

Contrairement à l'année passée, le nombre des adhérents est presque équivalent celui de la saison précédente

19 en gymnastique d'entretien

10 en gymnastique tonique

Pour le moment, nous sommes 21 adhérentes à jour de cotisations, 2 sont en attente soit 23 adhérentes potentielles contre 22 adhérentes l'année précédente.

6 fréquentent deux cours, 17 n'en fréquentent qu'un.

Il faut se poser la question de la cotisation car l'année 2017-2018 a été déficitaire malgré les ventes de grilles et la subvention de la Mairie de Condren, celle de 2018-2019 va être également très difficile à boucler même si il y a un cours de moins par semaine et si on fait une vente de grilles pour les fêtes de fin d'année. Il nous faudrait encore plus d'adhérentes.

Nous sommes inscrits pour l'assurance de cette année à la FFBA (Fédération Française du bénévolat associatif). Nous sommes assurés jusqu'au 31 décembre 2018.

Nous devrions payer pour 2018 moins de 200 € pour l'adhésion à la fédération, l'assurance et la SACEM pour 23 adhérentes si les tarifs n'ont pas trop changé. Je ne devrais pas tarder à avoir les informations.

L'indemnité de transport pour l'animatrice reste inchangée.

Agnès DAVID assure les cours du mardi et du jeudi.

Chantal Tassier a cessé d'assurer les cours de gymnastique douce le lundi et nos finances ne nous permettent pas de maintenir un troisième cours par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances de fin d'année, c'est-à-dire du 23 décembre 2018 au 6 janvier 2019.

La date de la galette des rois n'a pas encore été fixée, je vais voir avec la mairie de Condren si ce serait possible le jeudi 10 janvier 2019 ou le 17 à partir de 19h, en avançant le cours à 18h.

Nous allons essayer de renouveler les grilles pour les fêtes de fin d'année (avec tirage lors de la galette des rois) et si possible de renouveler les soirées mardi-gras (cours du mardi 5 mars, grimées et crêpes) mi-carême (cours du jeudi 28 mars, grimées et crêpes). Nous terminerons la saison par le repas de fin d'année. La date sera décidée vers les mois d'avril –mai.

Questions diverses

Suggestions